LE JOURNAL - 399 - JUIN 2024

Montigny notre commune

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

JARDIN DES FEUILLANTINES

Ville de Montigny Lès Cormeilles

INAUGURATION
ET OUVERTURE AU PUBLIC

VENDREDI 21 JUIN 2024 À 18H

ACCÈS PAR LE PARKING DES FEUILLANTINES, RUE FORTUNÉ-CHARLOT, OU PAR LA RUE DE BELLEVUE.

SOMMAIRE

2
RETOUR SUR
Robot infidèle, la passation de commandement chez les pompiers, la cérémonie du 8 mai…

4
RETOUR SUR
Le carnaval et la fête des enfants

5
NATURE
Bientôt une cour oasis école Cézanne

6
DOSSIER
De nouveaux médecins s'installent à Montigny

8
AMÉNAGEMENTS
Lancement des travaux de la micro-folie, agrandissement de l'école Emile-Glay, projet de rénovation quartier Paul-Bert…

9
ACTUALITÉ
Élections européennes, mode d'emploi

10
JEUNESSE
Zoom sur la classe « défense » du collège Claudel

10
VIE ASSOCIATIVE
Volley : l'équipe 1 féminine se maintient en N3.

11
ÇA BOUGE
La fête de la musique se prépare

13
HISTOIRE
Il était une fois les sentes

14
TRIBUNES

15
A SAVOIR
Jeunes sapeurs-pompiers, pont de l'Ascension, don du sang, listes électorales…

N° 399 Juin 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.
Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,
Photographies : Service Communication.
Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES

Quel cirque !

De la poésie, de l'humour et des pirouettes … La compagnie québécoise Machine de Cirque a joué son étonnant spectacle Robot Infidèle, ce samedi 25 mai au Centre culturel Picasso.

Les tout-petits en visite chez les pompiers

La crèche familiale municipale a emmené plusieurs enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles, découvrir la caserne des sapeurs-pompiers de Montigny, jeudi 16 mai dernier.

Le repair café trouve son public

Plus de 50 habitants ont été accueillis lors du dernier « repair café », organisé par la Ville et ses partenaires le 3 mai à l'Atelier. Aspirateur, machine à coudre, vélos… 225 kg ont été expertisés et, si possible, réparés. Prochaine date pour vous aider à réparer vos objets défectueux, vendredi 7 juin de 16h à 19h30, toujours à l'Atelier (face au square Van-Gogh), en présence de l'association AGOIE et de la maison France Services (PIMMS) de Montigny.

Nouveau succès pour la dictée de la MLC

La maison des loisirs et de la culture (MLC) de Montigny a récompensé les 160 participants (sur 250 inscrits) à son concours annuel d'orthographe, le 6 mai dernier salle René-Char, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Commune et, notamment, de Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires. Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu une médaille et une récompense.

© SDIS95 - Pompiers du Val-d'Oise

Passation de commandement chez les pompiers

Le lieutenant Vincent Rouillard a pris la relève du lieutenant Thierry Lacroix à la tête du Centre d'incendie et de secours de Montigny. La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée samedi 25 mai, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville et, notamment, de Dalila Khorbi, adjointe au maire en charge de la sécurité.

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

La cérémonie du 79e anniversaire de la Victoire de mai 1945 s'est déroulée le 8 mai dernier, place de la Libération, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Commune, de Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel, de nombreux élus, y compris du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ). La FNACA, l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis et une dizaine d'élèves de la classe « Défense » au collègue Camille Claudel (lire aussi p. 10) ont également tenu à participer à ce devoir de mémoire.

Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

FAIRE DE MONTIGNY UNE « VILLE-JARDIN »

Vous connaissez l'engagement de longue date des élus et des agents municipaux pour que la nature s'intègre dans la ville. Les fleurs, les arbres, les espaces verts sont indispensables à un cadre de vie sain et agréable. Aussi dans notre commune, nous avons la chance d'avoir de nombreux espaces verts et arborés et nous ne ménageons pas nos efforts pour qu'ils soient beaux et accueillants. Leur entretien se fait dans le strict respect de la nature et nous n'utilisons pas de produits chimiques pour mieux respecter la petite faune et les insectes comme les abeilles ou les coccinelles.

Comme vous avez pu le constater, un nouveau plan de végétalisation et de fleurissement a été mis en œuvre depuis plusieurs mois afin d'améliorer encore le verdissement de Montigny. Nous plantons de nouveaux arbres, installons de nouveaux massifs fleuris un peu partout en ville. Dans le même temps, nous réalisons des travaux pour faciliter la maintenance de ces espaces avec notamment une gestion plus écologique de l'arrosage.

Plusieurs projets « verts » vont se concrétiser d'ici quelques mois. Après avoir végétalisé la cour de récréation de l'école Van-Gogh, nous végétaliserons celle de l'école Paul-Cézanne. De même, les travaux de la ferme pédagogique sont d'ores et déjà lancés et une Maison de la Nature y prendra place, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Enfin nous sommes aussi très heureux d'ouvrir bientôt le jardin des Feuillantines dans le quartier du Village. C'est le 9ème bois ouvert au public et je suis heureux de rappeler que chaque habitant est à moins de 5 minutes à pied d'un espace boisé. C'est une chance formidable.

Vous êtes nombreux à me dire votre satisfaction de cette végétalisation de notre Commune. Cela nous fait, aux élus et à moi, vous vous en doutez, extrêmement plaisir. Nous poursuivrons donc dans ce sens. Notre ville possède beaucoup d'atouts, celui de la nature est essentiel. Faisons de notre ville une ville-jardin où il fait bon vivre.

CARNAVAL 2024

Du soleil, des couleurs et de la ferveur !

Plus d'un millier de personnes ont défilé lors du carnaval de Montigny, suivi de la fête des enfants école Paul-Bert, le 25 mai dernier. Retour en images.

Votez pour la famille la mieux déguisée !

Jusqu'au 10 juin prochain, rendez-vous sur le compte Facebook et Instagram de la Ville pour voter pour le plus beau déguisement en famille. Le gagnant sera mis en avant dans le prochain magazine municipal !

Retrouvez les photos de l'événement sur Montigny95.fr (galerie photos en bas de la page d'accueil).

Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité **(retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).**

NATURE & PAYSAGE

Bientôt une cour « oasis » école Paul-Cézanne !

© ZB_paysages

Perspective du projet.

Deux ateliers ont été menés avec les élèves pour les associer au projet et prendre en compte leurs envies.

Après l'opération de déminéralisation de la cour de l'école Vincent Van-Gogh en 2022, la Ville de Montigny a décidé de pousser plus loin le curseur de la végétalisation et de, progressivement, transformer les cours d'école en véritables cours « oasis ». L'école Paul-Cézanne sera la prochaine à en bénéficier. Les travaux débuteront en juillet prochain pour s'achever en novembre 2024.

Un îlot de fraicheur

Face au réchauffement climatique et à l'augmentation annoncée des canicules, il apparaît que les cours d'écoles, aujourd'hui très « bitumées », ne sont plus adaptées. Il s'agit donc de recréer des cours végétales, avec des matériaux plus naturels et des sols plus perméables aux eaux pluviales. L'objectif est triple : recréer des écosystèmes et renforcer la place de la nature en ville ; diminuer les îlots de chaleur, multiplier les zones ombragées ; renforcer le bien-être des élèves et sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. Concrètement, ce ne sera pas juste un nouveau « décor », les élèves évolueront au milieu de la nature. Des noues paysagères seront aménagées pour favoriser le ruissellement de l'eau de pluie, des arbres (érables champêtres, frênes...) et massifs d'arbustes seront plantés. Un jardin pédagogique sera également aménagé, au sein duquel les enfants pourront cultiver des herbes aromatiques et apprendre à cultiver un potager.

Un projet participatif

La méthode de réfection de la cour est également importante : les élèves et leurs professeurs, principaux usagers de l'école, ont été associés à la réflexion. Deux ateliers, animés par des paysagistes, ont été organisés au sein de l'établissement en janvier dernier. Les élèves ont réalisé une maquette de leur future cour de récréation avec pour but de déterminer leurs besoins et leurs usages. Résultats, des espaces calmes pour lire et se reposer seront aménagés, différentes ambiances seront préservées, des jeux seront maintenus avec notamment la création d'un parcours motricité pour les petits et d'un terrain multisports.

La Ville inaugurera, vendredi 21 juin à 18h, le jardin des Feuillantines.

Ce lieu de 6400 m², l'équivalent de la superficie de la Source, est un nouvel espace de détente et de promenade au village. Tous les Ignymontains pourront découvrir la faune et la flore locales à travers un cheminement piéton et un parcours pédagogique. Depuis un ponton d'observation, ils pourront découvrir les dynamiques forestières et des petits animaux sauvages. Un verger a été planté en contre-bas de l'église Saint-Martin. Des bancs et un espace de pique-nique seront également aménagés au cœur du jardin. Des totems avec des quiz pédagogiques rejoindront prochainement le site. Il sera possible d'y accéder par le parking des Feuillantines, rue Fortuné-Charlot, ainsi que par les deux accès rue de Bellevue.

Ouverture du 9e bois au public !

Dossier

La commune attire les médecins

Alors que 87%* des Français vivent dans un territoire concerné par un désert médical, les communes sont en première ligne pour répondre aux besoins de la population et tenter de trouver des solutions pour faire face au départ à la retraite de médecins non remplacés. Ainsi, en février 2023, la Ville a décidé d'acquérir le cabinet médical Les Sources, au 3 rue du Plessis-Bouchard, et de le rénover intégralement. Dans l'optique de créer une dynamique, la Commune applique des loyers très attractifs, conformément aux engagements pris avec ses partenaires (Agence régionale de santé, Union régionale des professionnels de santé...), et le fait savoir le plus largement possible. Résultat, le Dr Alexandra Bossoukpe, pneumologue, a rejoint l'équipe médicale en octobre 2023, et le Dr Fatima Ouayach, généraliste, s'installera dans quelques semaines (lire ci-dessous). Le cabinet comptera donc d'ici peu deux médecins généralistes, deux infirmières, un cardiologue, une ostéopathe, un gastro-entérologue et une pneumologue. Pour étoffer l'équipe pluridisciplinaire, la Ville recherche toujours un médecin généraliste supplémentaire.

Quartier de la gare, le centre de santé Sagéo, qui a ouvert en 2020, compte quant à lui trois généralistes, deux sages-femmes dont une échographiste, une infirmière et un kinésithérapeute. « *Et nous recherchons activement un dermatologue* », indique Sylvain Falinower, directeur santé de Sagéo. En ce qui concerne la médecine générale, deux autres cabinets médicaux se situent au 42 rue du général-de-Gaulle, avec deux médecins généralistes, et au 13 avenue Aristide-Maillol, avec un médecin généraliste. De plus, la ville envisage l'installation en 2026 de professions médicales ou paramédicales dans l'un des locaux construits en pied d'immeubles au village, rue de la Poste, ainsi qu'un cabinet médical dans le projet de cœur de ville.

Autre signe positif pour l'offre de soins et l'attractivité du territoire : une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) est en train de se créer, à l'initiative de professionnels de santé de Franconville et de Montigny. L'objectif ? Définir un projet de santé commun et permettre un travail en réseaux des professionnels de santé du territoire. Les jeunes médecins se sentent ainsi moins isolés et peuvent partager leurs informations entre eux. Ce qui aura pour effet d'améliorer la coordination des soins pour les Ignymontains.

** Selon le baromètre santé-social de novembre 2023 de l'Associations des maires de France et de la Mutualité Française.*

Questions à Monique Lamoureux

Adjointe au maire en charge des affaires sociales, des solidarités, de la prévention santé et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Comment parvenez-vous à attirer de nouveaux médecins ?

Avec plusieurs départs en retraite non remplacés, la situation devenait très problématique pour les Ignymontains, il fallait agir. Nos actions commencent à se traduire par des résultats puisque d'ici quelques semaines un nouveau médecin généraliste rejoindra le cabinet des Sources et je m'en réjouis. Nos relations étroites avec l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS), ainsi qu'avec des associations d'étudiants, ont bien aidé à donner un coup de projecteur sur le territoire auprès des jeunes praticiens.

Pourquoi avoir choisi de mener autant d'actions de prévention cette année ?

Comme tous les acteurs publics, la Ville a un rôle à jouer dans la lutte contre les drogues et les conduites addictives. En 2024, nous avons choisi de mettre l'accent sur les effets néfastes du cannabis sur la santé dans la mesure où il s'agit de la drogue la plus consommée en France. Nous avons ouvert une permanence pour apporter de l'aide aux familles, mené une campagne de communication, organisé un ciné-débat et deux cafés des parents. D'autres actions sont prévues d'ici la fin de l'année, avec un important travail de sensibilisation sur le phénomène de dépendance auprès des élèves de 3e des collèges de la commune et un ciné-débat le 20 septembre au Centre culturel Picasso.

2AH, l'assurance pour tous

Un nouveau service a été mis en place par la Ville avec 2AH. Il permet aux Ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. Des permanences se dérouleront Espace Mandela à partir de septembre le 1er jeudi du mois. Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique Mon Quotidien/santé)

Le Dr Fatima Ouayach s'installera cet été au sein du centre médical Les Sources. **Rencontre.**

« Aider mes patients, en étant au cœur de leur parcours de soins »

Quel est votre parcours ?

J'ai suivi un cursus classique de médecine générale, avant d'obtenir mon diplôme de docteur en médecine générale en Île-de-France. Depuis 3 ans, j'exerce la médecine en effectuant des remplacements en cabinet libéral, dans la région.

Qu'est-ce qui vous motive à rejoindre le cabinet médical des Sources à Montigny ?

Je vis actuellement dans le Val-d'Oise. Montigny-lès-Cormeilles offre un cadre de vie agréable et la commune se situe dans une zone sous-dotée en médecins généralistes. Ce sont des sources d'intérêt, tout comme le fait de pouvoir exercer en groupe, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. Cela permet d'échanger sur notre pratique et de mutualiser les moyens d'exercice.

Pourquoi avez-vous voulu devenir médecin ?

Au cours de mes études, j'ai conforté mon intérêt pour la réflexion et la pratique clinique. Aider mes patients, en étant au cœur de leur parcours de soins, compte beaucoup pour moi.

Addictions

Une permanence pour être aidé par un professionnel

Entre autres actions déployées par la Ville, des permanences pour les personnes souffrant d'addictologie ont été mises en place, un lundi sur deux, au service Prévention, 134 rue du Général-de-Gaulle (1er étage). Cette permanence, initiée en partenariat avec l'association Addictions France, s'adresse « *aux moins de 25 ans confrontés à tous types de dépendances : le cannabis, la drogue, la cigarette, les jeux vidéo ou encore les achats compulsifs. Notre mission est le soin mais également la prévention. Lors de nos entretiens individuels totalement gratuits, nous ne jugeons pas. Nous ne prônons pas l'abstinence à tout prix. Nous sommes là pour que la personne se sente mieux dans sa tête et dans son corps. Cette permanence permet de créer du lien, de dresser un état des lieux de la situation et de proposer ensuite le suivi adéquat* », souligne Fanny Lomellini, psychologue de l'association qui intervient à Montigny.

Dates des prochaines permanences sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, santé). Les prochaines auront lieu les lundis matins 17 juin, 1er et 15 juillet. Prise de rendez-vous et informations auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.

"Se soigner de son addiction à la drogue, c'est possible !"

Dorian Saby-Charlin, 29 ans, ancien toxicomane devenu conférencier. Il est intervenu à Montigny dans le cadre d'un café des parents organisé avec l'association EDVO, le 27 avril dernier. Il arpente aujourd'hui le milieu scolaire pour dissuader les ados de goûter à la drogue, avec des mots forts.

Comment êtes-vous « tombé » dans le cannabis ?

J'ai commencé à fumer du cannabis vers 15-16 ans, uniquement le week-end au début, puis un joint au réveil et le soir, jusqu'à fumer entre 5 et 10 joints par jour pendant plusieurs années. Et à force de fréquenter les mauvaises personnes, je suis devenu accro à la cocaïne.

Quel a été le déclic pour arrêter ?

J'ai eu de gros soucis financiers, j'ai perdu mes amis et ma copine, puis j'ai fini à la rue à dormir dans des squats. J'ai pourtant eu toujours le soutien de ma famille, mon père m'a très souvent enguirlandé… À force de mentir et de décevoir mon entourage, je me suis dit qu'il fallait que j'arrête. J'ai participé à des réunions d'alcooliques et de narcotiques anonymes. J'ai fait une cure de désintoxication, j'ai été aidé par l'association EDVO et plusieurs thérapeutes. Aujourd'hui, je suis à 5 mois de sevrage, au bout de 9 mois au sein d'EDVO je pourrai reprendre un travail, sachant que je suis mécanicien automobile de formation. Je retrouve petit à petit ce que j'ai perdu.

Quel message adressez-vous aux jeunes ?

Je ne veux pas faire le donneur de leçon. Ce qui est important c'est de réfléchir à la raison pour laquelle on a commencé à fumer du cannabis ou à prendre de la drogue. Je conseille à tous de se méfier. Il ne faut pas se dire que c'est juste « récréatif », les conséquences sont importantes et ça va souvent très vite de basculer vers une situation de dépendance que l'on ne contrôle plus.

Agenda

Vendredi 20 septembre

Ciné-débat au Centre culturel Picasso

Projection du film documentaire Tout pour être heureux ? (2022 – 1h25 – déconseillé aux moins de 12 ans), un voyage inédit au cœur des familles, de Jérôme Adam, réalisé par Olivier Le Bris, à 20h au Centre culturel Picasso. Père de famille de nature optimiste, Jérôme appréhende de revivre avec sa fille ce qu'il a vécu avec son frère aîné Cédric. Ce dernier avait tout pour être heureux et pourtant, à l'adolescence, il a basculé dans l'addiction aux stupéfiants et à l'alcool. Jérôme entreprend alors de partir à la rencontre de ceux que l'on entend rarement : les sœurs et les frères des personnes dépendantes…

Le film sera suivi d'un débat sur les addictions. Entrée libre et gratuite.

Septembre-Octobre 2024

Actions de prévention dans les collèges

Sensibilisation de toutes les classes de 3e des collèges de Montigny, pendant 1h30, au phénomène de dépendance, en partenariat avec l'association Olympio.

Tous les collégiens ignymontains recevront également à la rentrée une information sur les effets de la drogue ainsi que les numéros utiles pour être aidés.

ESPACE-COROT, L'ARRIVÉE DE LA MICRO-FOLIE SE PRÉPARE

Les travaux de rénovation de l'Espace-Corot – Maison des talents ont été lancés le 22 mai dernier, en présence du maire Jean-Noël Carpentier, de Jean-Claude Benhaïm, adjoint en charge de la vie culturelle, du service culture et, notamment, de l'entreprise UTB. Fin septembre 2024, une micro-folie rejoindra ce lieu d'exposition, avec la possibilité d'accéder en numérique à des milliers d'œuvres issues des plus grands musées.

LA RUE DE CORMEILLES FERMÉE PONCTUELLEMENT

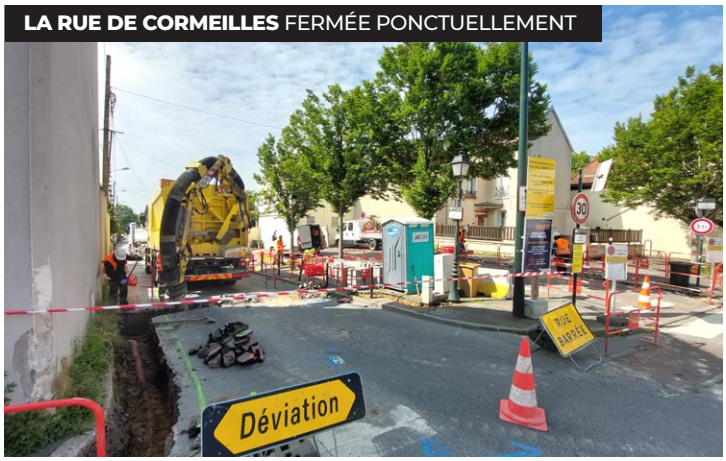

En concertation avec les habitants, un alternat plus étendu est expérimenté depuis quelques jours. La rue de Cormeilles sera fermée de manière ponctuelle, entre 9h et 17h certains jours. Depuis le 8 avril, la rue est en cours de réaménagement et de rénovation : les deux feux tricolores seront pérennisés, pour dissuader la circulation « de transit », et les trottoirs seront élargis. Une déviation est mise en place via la rue de Verdun.

QUARTIER LALANNE : LE POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement des câbles aériens et d'embellissement du quartier Lalanne se poursuivent. Les enrobés de la rue Lucien-Boxstaël (en photo) seront réalisés d'ici la fin juin, avant la réalisation des trottoirs en juillet. Rue Claude-Duhamel, les bordures seront posées en juin, avant la phrase de réfection de la chaussée. Les travaux de la rue devraient s'achever d'ici la fin août, avant les plantations d'arbres à l'automne.

ÉCOLE ÉMILE-GLAY : LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT SE POURSUIVENT

L'école Émile-Glay et son réfectoire sont en travaux depuis février dernier en vue de leur agrandissement. Côté scolaire et périscolaire, la fin des travaux est prévue au 1er trimestre 2025. En ce qui concerne la cantine, le terrassement et les fondations de l'extension seront effectués en juin en vue d'une fin de travaux au mois d'août 2024.

Un clin d'œil aux JO !

Vous avez vu un renard qui joue au tennis ? Un écureuil au baseball ? Une tortue faire de la boxe ? Vous n'avez pas rêvé ! Ces décorations en bois, visibles avenue des Frances et boulevard Victor-Bordier, sont un clin d'œil aux Jeux Olympiques réalisé par le service des espaces verts.

TRAVAUX À VENIR

TRAVAUX À VENIR

La requalification du quartier Paul-Bert à l'étude

La Ville a présenté aux habitants du quartier, le 21 mai dernier à l'école Paul-Bert, le projet d'enfouissement des réseaux de fils aériens qui s'accompagnerait d'une requalification des rues des Clairs-Chênes, Corot, des Fauvettes et d'une partie de l'allée Watteau en 2025. Dans un second temps, en 2026, l'enfouissement et la rénovation concerneraient les rues Alfred-de-Musset, Pasteur et la fin de l'allée Watteau. Ces travaux incluraient de nouvelles plantations d'arbres, un nouveau plan de circulation et la délimitation de places de stationnements. Une nouvelle réunion publique sera organisée mi-juin.

La passerelle Jules-Verne démolie en juillet

La passerelle piétonne Jules-Verne, dites « passerelle bleue », qui enjambe l'avenue des Frances et relie les rues Colette et Elsa-Triolet, sera supprimée au cours de la première quinzaine de juillet 2024. Fermée depuis juillet 2021 dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, la passerelle n'a aujourd'hui plus d'utilité. En effet, depuis 2021, la vitesse est limitée à 30km/h sur les principaux axes de la commune avec pour conséquence un apaisement du trafic routier. Par ailleurs, les traversées piétonnes sont possibles à proximité de l'ouvrage. Cette déconstruction permettra d'embellir le quartier puisque les « culées » (les appuis) du pont seront supprimées, ce qui permettra de niveler les talus et de renforcer le fleurissement.

Les élections européennes en 5 questions-réponses

Où et quand voter ?

13 bureaux de vote seront accessibles entre 8h et 20h, dimanche 9 juin prochain (liste et adresse sur montigny95.fr). Votre bureau de vote figure sur votre carte d'électeur. **A noter un changement cette année pour les électeurs des bureaux n° 1 (Hôtel-de-Ville) et n°4 (école Émile-Glay) : en raison des travaux, les électeurs de ces deux bureaux devront se rendre rue Pierre-Carlier (terrain de tennis couvert). Un fléchage sera installé sur place.**

Pour qui vote-t-on le 9 juin 2024 ?

Les élections européennes permettent aux citoyens des 27 États membres de l'Union Européenne (UE) de désigner leurs représentants au Parlement européen. En tout, 720 députés européens, également appelés « eurodéputés », siègeront à Strasbourg. Pour ce qui les concerne, les Français éliront ainsi 81 eurodéputés, pour 5 ans. Leur mission : débattre et voter les lois proposées par la Commission européenne, dont les 27 commissaires sont désignés par le Conseil de l'UE, en accord avec le président élu de la Commission (actuellement la présidente allemande Ursula von der Leyen).

Qui peut voter aux Européennes ?

Tous les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du scrutin, peuvent voter, à condition d'être inscrits sur les listes électorales de la commune de résidence. En cas de doute, il est possible de le vérifier sur service-public.fr La date limite était fixée au 1er mai dernier pour s'inscrire. Chaque Français est inscrit automatiquement à ses 18 ans sur la liste électorale de la commune où il a effectué son recensement, ou suite à sa naturalisation. A noter que pour ce scrutin, les ressortissants communautaires ont le droit de se rendre aux urnes, à condition d'être domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Quels documents faut-il pour voter ?

Il vous suffit de prouver votre identité. Pour cela, vous devez vous munir d'une pièce d'identité (l'original, pas la photocopie). La liste des documents valides est consultable sur service-public.fr (CNI, passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire en cours de validité...). La carte d'électeur n'est pas obligatoire mais elle facilite la vérification de votre inscription sur les listes électorales de la commune. A noter qu'aucune nouvelle carte ne sera envoyée pour ce scrutin, sauf pour les nouveaux électeurs.

Je serai absent(e) le 9 juin, comment voter ?

Il vous est possible d'établir une procuration. Pour cela, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour vous rendre dans un commissariat, au consulat, au tribunal d'instance ou de remplir directement un formulaire sur service-public.fr Vous devez simplement vous munir des renseignements d'État-civil de la personne majeure à qui vous donnez procuration et vous assurer qu'elle est bien inscrite sur les listes électorales, même dans une autre commune que Montigny-lès-Cormeilles.

Élections européennes – 9 juin 2024.
N'oubliez pas de voter !

Une cérémonie de citoyenneté pour les jeunes majeurs

Les Ignymontains qui ont eu 18 ans depuis le 1er septembre dernier ont été conviés, le 22 mai dernier, à une cérémonie de citoyenneté et de remise de leur première carte électorale.

Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville, les a félicités de rejoindre « la communauté des citoyens » et leur a rappelé l'importance du droit de vote. Invité pour l'occasion, Cyril Alavoine, sous-préfet d'Argenteuil a souligné que cette cérémonie, était « *une très bonne initiative* », avant d'insister sur le fait que « *c'est une chance en France de pouvoir voter pour la liste ou le candidat de son choix* ». Les jeunes qui n'ont pu se rendre à la cérémonie pourront récupérer leur carte directement dans leur bureau de vote le 9 juin.

C'est vous qui le dites

« Cette cérémonie est une bonne idée. Je suis venu dans l'intention d'apprendre plus de choses sur le devoir de citoyen, même si j'avais déjà de bonnes connaissances sur le sujet. Je suis très heureux d'avoir reçu ma carte d'électeur. C'est sûr, j'irai voter le 9 juin ! »

Félix, 19 ans, étudiant.

« Cette cérémonie a rafraîchi mes connaissances. J'attendais impatiemment de recevoir ma carte d'électeur pour pouvoir voter mais je trouve que c'est bien d'attendre 18 ans. Cela permet de se forger un esprit critique et de vraies convictions. Je suis convaincue que cette cérémonie peut convaincre certains jeunes indécis d'exercer leur droit de vote. »

Séverine, 18 ans, étudiante en droit.

Une première classe défense à Camille-Claudel

Ils sont vingt-deux élèves à s'être lancés dans l'aventure de la classe de défense et de sécurité, au collège Camille-Claudel. Certains parce que « *passionnés par les métiers de la défense* », d'autres « *parce qu'ils veulent renforcer leurs connaissances et mieux comprendre l'actualité* ». Ils bénéficient d'une intervention tous les deux mois durant laquelle « *ils s'approprient les valeurs de la République, développent leur esprit civique et défendent les valeurs citoyennes* », souligne Marion Fleuret, leur professeure d'allemand à l'origine de l'ouverture de cette classe avec trois autres enseignantes.

C'est d'abord un projet pédagogique

Cette classe est issue d'un projet pédagogique et éducatif axé sur la citoyenneté et l'engagement. Il est mené entre un établissement scolaire et un partenaire en lien avec la sécurité. A Montigny, cette collaboration a été nouée avec l'unité de l'escadron bi-national franco-allemand d'Evreux et c'est Timothy, lieutenant de l'armée de l'air et de l'espace, pilote d'avion de transport, qui endosse le rôle de parrain et suit la classe tout au long de l'année. Pour Mohamed, « *faire partie de cette classe défense est une chance, un enrichissement de la culture générale et un atout pour renforcer notre cohésion d'équipe* ». Avec ses camarades, il a participé à la cérémonie du 8 mai dernier. Ensemble, Ils ont récité des textes porteurs d'espoir « Pax. Salam. Shalom. Peace. Paz. Paix ». Une manière pour eux de participer au devoir de mémoire.

La 2e édition de la « ML Cup » se prépare

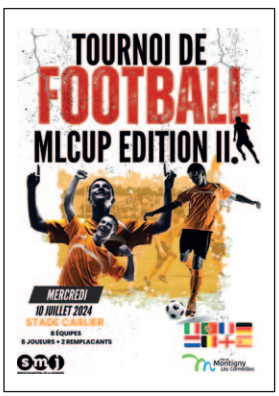

Avis aux sportifs ignymontains de 11/15 ans : le service jeunesse organise la deuxième édition de sa « ML Cup », un Euro de football version Montigny. Le tournoi fera se rencontrer 8 équipes de 10 jeunes et se déroulera au stade Pierre Carlier, mercredi 10 juillet à partir de 9h et jusqu'à 19h. Pour y participer, il suffit de se présenter au service jeunesse, Espace Nelson-Mandela, avenue Aristide-Maillol. Sur place, le SMJ proposera également d'autres activités telles que du tennis ballon, des jeux d'opposition en 1 contre 1 avec de petites cages de football. Lors de la pause déjeuner, un défi « top ballers » sera proposé, un jeu de dribbles et d'attaques/défenses.

Volley-ball féminin : l'équipe 1 se maintient en N3

Objectif atteint pour l'équipe première féminine du Montigny volley 95. Pour son retour en Nationale 3, les joueuses ignymontaines se maintiennent, en terminant 9e sur 12 au sein de la poule C. « *Nous aurions pu finir deux ou trois places plus haut* », estime Vincent Speybrouck, coach de l'équipe, « *mais il s'agissait de confirmer le maintien à cet échelon, d'autant plus après un changement d'effectif pour moitié* ». La saison prochaine ? « *L'objectif demeurera le maintien avec la fin d'un cycle qui voit partir des joueuses et les deux entraîneurs en poste* », confie-t-il. De son côté, malgré une victoire lors de la dernière journée de championnat, l'équipe féminine en régionale descend en division inférieure. Le club enregistre par ailleurs de bons résultats dans les catégories jeunes, notamment chez les M13, avec un titre de champion du Val d'Oise pour les garçons et une 3e place chez les filles. De bon augure pour l'avenir du club !

Les U20 (18/19 ans) du Basket club de Taverny Montigny ont brillé le 25 mai dernier en remportant la finale départementale (D1) face à Ermont. Cette victoire leur permet d'accéder au niveau régional. « C'était notre objectif depuis plusieurs années, cela va tirer vers le haut tout le club », se réjouit Cédrick Etienne-Jacques, président du club.

1412 kg de denrées alimentaires, produits d'hygiène ou pour bébés, d'une valeur estimée à 3755 euros, ont été collectés par les 21 bénévoles du Secours Populaire de Montigny à l'occasion de l'opération chariots organisée les 3 et 4 mai dernier, dans la galerie du magasin Carrefour.

Un grand bravo à Aylia et Esteban, championne et vice-champion Ile-de-France. Les deux benjamins ont représenté avec beaucoup de fierté le club AIB (Association ignymontaine de boxe française) pour leur première participation à une compétition.

VENDREDI 21 JUIN

Une fête de la musique en fanfare avec le Boa Brass Band !

Comme chaque année à l'occasion du solstice d'été, Montigny fête la musique ! Tous les Ignymontains sont invités lors d'un rassemblement musical et convivial, vendredi 21 juin de 19h à 22h30.

Nouveauté 2024 : l'événement se déroulera parvis Picasso où une scène sera spécialement installée pour permettre la tenue de plusieurs concerts en plein air. L'école municipale de musique et plusieurs talents locaux assureront le préambule musical de cette soirée dès 19h. Puis la fanfare du Boa Brass band occupera le devant de la scène pour emmener petits et grands dans des rythmes endiablés et des chorégraphies délirantes. Composée de sept musiciens, cette fanfare francilienne propose une musique instrumentale mêlant le ska, le jazz, des sonorités balkaniques ou circassiennes mais aussi la musique classique. Une soirée gratuite et festive pour toute la famille, avec la possibilité de vous restaurer sur place (snacking payant).

Le Boa Brass Band sera en tête d'affiche à Montigny le 21 juin, parvis Picasso.

VENDREDI 7 JUIN

Une idée géniale : un Feydeau moderne

La pièce qui a remporté le Molière 2023 de la meilleure comédie sera le vendredi 7 juin prochain sur la scène du Centre culturel Picasso : "Une idée géniale", de Sébastien Castro, mise en scène par José Paul et Agnès Boury. Depuis qu'ils ont visité un appartement pour s'installer ensemble, Arnaud a un léger doute : Marion a-t-elle eu un coup de cœur pour l'agent immobilier ? Par pur hasard, il rencontre le sosie de celui-ci et lui demande de se faire passer pour le véritable agent immobilier. Une idée géniale ! À moins que le faux agent se retrouve nez à nez avec le vrai... Et qu'un frère jumeau débarque à l'improviste. Trois sosies dans la même soirée, c'est trop pour Arnaud !

Spectacle Une idée géniale, vendredi 7 juin 2024 à 20h30 au Centre culturel Picasso. Tarif plein : 25,50€, tarif Ignymontain : 20,50€, tarif réduit : 15,50€. Infos et réservations sur montigny95.fr (rubrique Agenda) ou auprès du service culturel au 01 30 26 30 26

AGENDA
Juin 2024

VENDREDI 7
› SPECTACLE UNE IDÉE GÉNIALE
A 20h30 au Centre Culturel Picasso
(lire p. 11)

SAMEDI 8
› FÊTE DU JEU
De 14h à 18h, la Ludothèque fête ses 20 ans salle René-Char. Animations, maquillage, buvette... Entrée gratuite.

DIMANCHE 9
› ELECTIONS EUROPÉENNES
8h-20h (lire p9)

MERCREDI 12
› RESSOURCERIE
Collecte de vos objets en bon état
Parvis du collège Claudel de 8h à 13h.

SAMEDI 15
› RENCONTRE INTERRELIGIEUSE
Salle René-Char, à 15h
Entrée libre

MARDI 18
› PORTES OUVERTES DE PIMMS
Découvrez les services proposés par PIMMS. **2 résidence de la gare.**
De 13h30 à 16h.

VENDREDI 21
› INAUGURATION DU JARDIN DES FEUILLANTINES
Rue Fortuné-Charlot, à 18h
(lire p. 5)

› FÊTE DE LA MUSIQUE
Parvis Picasso, de 19h à 22h
(lire p. 11)

MERCREDI 26
› FÊTE DE LA PETITE ENFANCE
Rue Simone-de-Beauvoir de 15h à 18h
Entrée libre

› BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
Vente d'objets à petits prix
A l'Atelier, face au square Van-Gogh de 16h à 19h

SAMEDI 29
› BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
Vente d'objets à petits prix
A l'Atelier, face au square Van-Gogh de 10h à 14h

› FÊTE DE L'ÉTÉ
La Valise Solidaire organise une soirée karaoké, avec des spécialités africaines et libanaises.
Salle René-Char, de 18h à 22h30.
Entrée 5€, réservation au 06 67 36 67 77.

ÇA BOUGE

CINÉ-RELAX
Blue & Compagnie

Bea, une jeune fille, découvre un jour qu'elle peut voir les amis imaginaires de tout le monde. Commence alors une aventure magique pour reconnecter chaque enfant à son ami imaginaire oublié... Un film touchant et émouvant.
Cette séance intervient dans le cadre du ciné Relax, une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels.
Dimanche 16 juin à 14h30 au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. A partir de 7 ans. Tarif unique : 4,30€. Tout public.

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
Pour les 0-3 ans. Bientôt en vacances !

L'album « les vacances du loup », de Yen-Lu Chen-Abenia et de Mathilde Bel, permet au tout petit de manipuler de petits éléments à scratcher dans la valise du livre, innovant en attendant les vacances !

« C'est quand l'été » la question que ressasse l'ours de Romane Lefebvre n'est pas sans rappeler les questions des enfants au bout d'un long trajet... !
Les belles illustrations colorées permettent de connaître les activités de l'hiver et de l'été sous le signe de l'humour, savons nous apprécier à temps les plaisirs des saisons ?

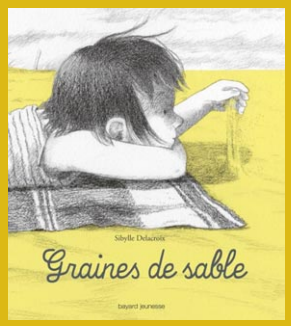

Sibylle Delacroix signe une célébration de l'enfance par le prisme du sable dans « graines de sable ».
Les illustrations noir et blanc au crayon papier, sont des plans à hauteur d'enfant et font contraster le jaune du sable comme les pépites précieuses de l'imaginaire et des joies de l'enfance.

HISTOIRE

Il était une fois...

LES SENTES DU VILLAGE

Elles font partie de l'originalité de la Ville et constituent un étroit réseau de chemins et de ruelles qui se faufilent entre maisons et jardins. Plusieurs sentes traversent le village. Partons à la découverte de quelques-unes d'entre elles !

Sente des Biannes

Sente des Biannes

Au fil des années, le nom de cette sente qui part de la rue de Verdun s'est transformé phonétiquement en sentier des Biaunes. Ce mot fait référence au dieu du soleil, Bélénos, qui est la représentation de la lumière dans la mythologie celte gauloise. A l'époque des Parisii (peuple gaulois installé en région parisienne), un lieu de culte se trouvait près de l'église et de la sente des Biaunes.

Sente des Gosselines

Cette sente porte aussi le nom de Casseline, dérivé de castel en occitan, ce qui signifie « château » en français. Il désigne aujourd'hui une maison aux airs de château. Cette ruelle longeait autrefois un ancien manoir féodal. Du début du XXe siècle aux années 1930, une fabrique de perles de joaillerie était installée sente des Gosselines. Une quinzaine de femmes y travaillaient.

Sente de la Halte

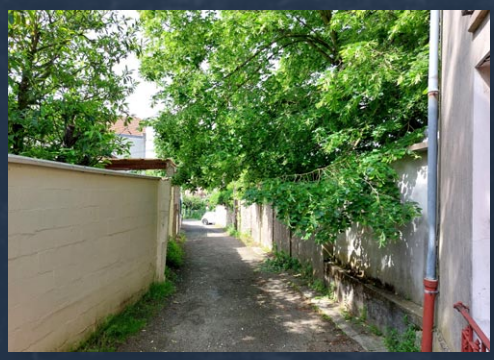

Sente de la Fontaine aux loups

Cette sente rejoint celle des Biannes, dans le haut du village. L'origine de son nom ? On raconte que des loups venaient s'abreuver à la lisière du bois de Cormeilles. Leurs venues sont à l'origine de ce nom. La fontaine étant située à la limite de Cormeilles et de Montigny, à une altitude de 134 mètres. Elle donnait naissance à de nombreux ruisseaux.

Sente de la Fontaine aux Loups

Carte postale ancienne représentant le Prés des lions qui donnent son nom à une sente du village.

Certaines sentes sont aujourd'hui des rues comme la sente des Cordes, devenue partiellement la rue des Vergers. Autre changement d'appellation : la sente du bas des côtes est aujourd'hui plus connue sous le nom de rue des Bauvettes. Quant à l'impasse du chaudron, elle était jadis une sente comme la plupart des rues du village.

Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire du magazine municipal à l'occasion de son 400e numéro. Vous avez des photos ou des documents à ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail **(communication@ville-montigny95.fr)** ou via Facebook **(@Montigny95).**

TRIBUNES

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

Majorité municipale
Ensemble pour Montigny

Merci aux pompiers pour leur engagement

Le changement de commandement au centre de secours de Montigny-lès-Cormeilles s'est déroulé récemment : le lieutenant Rouillard succède au lieutenant Lacroix après 8 ans d'exercice. La cérémonie de passation est l'occasion pour nous de souligner l'importance d'avoir une caserne de pompiers au sein de notre ville. Aujourd'hui, les 60 pompiers (16 professionnels et 44 volontaires) qui composent ce centre interviennent en moyenne 6 fois par jour. À chacune de leurs interventions, souvent ce sont des biens préservés, mais ce sont surtout des souffrances épargnées, des vies sauvées…

Ils incarnent de manière exemplaire un service public à visage humain qui suppose proximité, rigueur, exemplarité, ouverture d'esprit. Nous assurons toute notre reconnaissance à ces soldats du feu dont une des devises est « courage et dévouement ».

Comme tous les services publics (financés par l'Etat et les collectivités locales), pour rester à la hauteur des attentes de la population, la sécurité civile doit s'adapter pour relever les défis liés aux évolutions sociétales, aux mutations technologiques et aux changements climatiques. C'est une nécessité. Et une attente légitime de moyens adaptés à leurs missions de la part des agents (négociés actuellement dans le cadre du Beauvau de la sécurité civile). Il faut soutenir leur engagement à vouloir préserver un modèle français qui repose à la fois sur le professionnalisme et sur le volontariat. Le don de soi des pompiers mis au service des autres est une belle école de citoyenneté.

Nous encourageons les jeunes Ignymontains à rejoindre les rangs des jeunes sapeurs-pompiers et à partager ces belles valeurs.

Les élus de la majorité municipale

Groupe Agissons pour Montigny

Vers une mobilité plus sûre et cohérente à Montigny-lès-Cormeilles

Avec le retour des beaux jours, il est agréable de pouvoir se déplacer à vélo et à pied. Malheureusement, à Montigny-lès-Cormeilles, ces « modes de déplacement doux » se heurtent aux incohérences d'une majorité municipale déconnectée de la réalité du terrain. On a l'impression que les décisions sont prises dans un bureau, uniquement pour satisfaire un « planning électoral ».

Il y a quelques années, il a été décidé de transformer tous les sens uniques en « double sens cyclable ». Sans discernement, tous les axes concernés sont ainsi devenus à double sens pour les vélos. Sur le parvis Picasso, des panneaux ont été installés pour faire circuler les vélos à contresens entre des petits plots verts… Situation périlleuse lorsqu'un bus arrivait en face ! Heureusement, cette décision absurde n'a pas duré longtemps.

Cependant, d'autres situations tout aussi dangereuses persistent. Par exemple, la rue Fortuné Charlot, avec sa pente abrupte et son virage au milieu, est un véritable piège pour une famille revenant de balade. Le rond-point François Mitterrand pose également problème avec des accès aux voies cyclables extrêmement mal pensés.

De plus, des « feux 30 » ont été installés en-dessous de « la Source ». Dans le sens de la descente, ce feu est très dangereux car situé au niveau du passage piéton pré-existant, sans signalisation de bonhommes rouge et vert. Si une voiture et un piéton se présentent en même temps au feu, le piéton peut penser qu'il a la priorité. Le feu repasse vert pour les voitures, augmentant ainsi le risque d'accident.

Nul n'est censé ignorer la loi… mais ici, le bon sens fait défaut ! Au-delà du bon sens, pourquoi ne pas consulter les Ignymontains qui connaissent parfaitement le terrain ? Ensemble, construisons une ville plus sûre et plus agréable pour tous.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Amboudi Lamine
Ben Brik Eline
Cisse Ibrahim
Diakité Kadiatou
Foschia Jalayka
Garot Alma
Grapindor Carvalho Maëva
Jacquemart Jovan
Joseph Kaylah
Krichane Ayden
Martorana Giulia
Memene-Houmba Kellan
Memene-Houmba Marlon
Nianghané Ibrahim
Sernikli Iscen Rodi
Tall Khady

Mariages

Akriche Malek et Aboudou Alya

Maamra Tedjani et Boukrouh Zined

Memis Selim et Marasliogiu Hava

Ramoul Riad et Mayouf Nacera

Yaseen Usman et Ghulam Amena

Décès

Gautier Christiane
Sinnatamby Charlotte

DEVENEZ JEUNE SAPEUR-POMPIER

Pas besoin d'être adulte pour se former au métier de soldat du feu. Il est possible d'entrer chez les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) dès l'âge de 14 ans. Comme chaque année, la section des JSP du centre d'incendie et de secours de Montigny recrute. La formation se déroule tous les mercredis. A l'issue de cette formation de 4 ans, les jeunes présentent le brevet national de JSP, validant ainsi leur cursus. Nombre d'entre eux viennent ensuite renforcer les rangs des centres de secours du département en qualité de sapeur-pompier volontaire.
Si vous êtes intéressés, envoyez un CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : Centre de secours, section JSP, 56 rue Jacques Verniol, 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

PENSEZ AU PASS COLO

Le Pass colo est une nouvelle aide, de 200€ à 350€, mise en place par le Gouvernement pour faciliter les départs en colonies de vacances des enfants l'année de leurs 11 ans (les enfants nés en 2013). Ce dispositif s'adresse aux familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1500€. **Plus d'infos : www.jeunes.gouv.fr/passcolo**

UNE NOUVELLE APPLI SANTÉ

La Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) se sont alliées pour créer Recosanté : une application mobile au service des citoyens pour les informer sur les risques environnementaux qui impactent la santé (pollution de l'air, de l'eau, pollen, UV etc.). Recosanté ne contient pas de publicité ni de frais et propose des recommandations fiables et validées par le Haut conseil de santé publique.
L'appli est téléchargeable sur l'App Store ou Google Play.

BACCALAURÉAT : LA MÉDIATHÈQUE ÉTEND SES HORAIRES

La médiathèque de Montigny, comme six autres médiathèques intercommunales du réseau Val Parisis, étend ses horaires d'ouverture habituels jusqu'à 19h du 1er au 16 juin 2024 pour permettre aux lycéens de réviser leurs épreuves du bac et pour tous les usagers qui souhaitent profiter un peu plus des espaces et des collections.
La médiathèque Georges-Brassens, Place de la Libération, est accessible du mardi au samedi.
Horaires sur https://mediatheques.valparisis.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, vous pouvez signaler votre absence à la police municipale afin que des rondes soient effectuées aux abords de votre domicile.
Les formulaires de demande sont disponibles sur le **www.montigny95.fr** dans la rubrique Mes démarches/ Tranquillité publique.

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction **montigny95.fr,** renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).
Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.
Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 18h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

PARVIS PICASSO

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin de 19H à 22h30

GRATUIT

BOA BRASS BAND

+ Talents locaux en 1ère partie

Ville de Montigny Lès Cormeilles